

SOMMAIRE

Informations diverses

Le calendrier des manifestations

MAIRIE DE CIVRIEUX

Horaires d'ouverture

Lundi
11 h / 12 h 30 - 13 h / 18 h
Mercredi/vendredi
10 h / 12 h 30 - 13 h / 18 h
Samedi
8h30 / 11h30

Nos coordonnées

Téléphone : 04.78.98.01.61
Fax : 04.78.98.32.94
Email :
mairie.civrieux01@wanadoo.fr

Site internet :

www.mairie-civrieux01.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

Les séances du conseil municipal
sont publiques
Mardi 4 septembre 2018
Mardi 2 octobre 2018
Mardi 6 novembre 2018

À 20 h 30, salle du conseil

ÉDITORIAL

Peu à peu la pression retombe, **l'exploit des bleus** porte haut la France dans le monde, notre fierté se teinte de reconnaissance pour ce beau trophée fruit d'efforts, de ténacité, de persévérance et de beaucoup d'intelligence.

A Civrieux aussi le calme estival s'installe après le mois de juin durant lequel **de nombreuses manifestations clôturent l'année associative** : la première course pédestre semi nocturne de Dombes Running Évasion, performances remarquées du Fighting Club du Val de Saône et du Kick Boxing avec de nombreux champions, tournoi de tennis, rencontres USEP, fête de la musique, soirées festives des classes et pour terminer la fête de l'école organisée par le Sou des écoles.

Et **l'essentiel reste caché** : épanouissement personnel et dépassement de soi par le sport et l'expression artistique, le cercle des amis qui s'agrandit, l'investissement personnel, le temps donné, et l'intelligence consacrée au service des autres ou à une cause, c'est gagnant – gagnant.

Et dès la rentrée, **le samedi 8 septembre, le forum des associations** lancera la nouvelle saison, à ne pas rater.

Bravo à tous les volontaires bénévoles, vous pouvez les rejoindre, les renforts sont attendus.

Bon été à tous

Marie Jeanne BEGUET

PLAN LOCAL D'URBANISME (P. L. U.)

2 procédures en cours

Procédure 1

**MODIFICATION
SIMPLIFIÉE N°1 DU PLU :**

**LE DOSSIER EST
CONSULTABLE EN
MAIRIE**

(Aux horaires d'ouverture)

DU 15 JUILLET AU

15 AOUT 2018

DEMANDE DE

RENDEZ-VOUS POSSIBLE

Procédure 2

**REVISION AVEC EXAMEN
CONJOINT :**

**LE DOSSIER D'ETUDE EST
CONSULTABLE EN
MAIRIE**

(Aux horaires d'ouverture)

**DEMANDE DE
RENDEZ-VOUS POSSIBLE**

DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES

Du 1^{er} septembre au 31 décembre.

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles.

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mailassistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : **les nouveaux apiculteurs** peuvent réaliser une déclaration hors période obligatoire soit du 1^{er} janvier au 31 Août 2018.

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

INFORMATION DU SMICTOM (DECHETS)

Le nouveau règlement du SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement d'Ordures Ménagères Saône Dombes) est disponible en mairie, ou sur le site Internet de la mairie, rubrique **QUALITE DE VIE – SMICTOM SAONE-DOMBES.**

De nouvelles cartes électroniques d'accès sont demandées, notamment pour certains **véhicules de grande taille et pour les professionnels.**

Le guide du tri et des bonnes pratiques de gestion des déchets a été distribué récemment dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet du SMICTOM

<http://www.smictom01.fr>

CHANGEMENT FREQUENCE TNT

Le 11 septembre 2018, la commune de Civrieux sera concernée par des **modifications de fréquences de la TNT**. Elles permettront de libérer des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G)

Les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau devront procéder le 11 septembre 2018 à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT, comme en 2016.

Ne sont pas concernés les autres modes de réception ((ADSL, fibre optique, satellite, câble) : en cas de problème il conviendra de contacter son fournisseur d'accès.

- Un site Internet : RECEVOIRLATNT.FR
- Un numéro de téléphone : 0970 818 818

TRAVAUX PROGRAMMES SUR LA COMMUNE

Jusqu'au 27/07/2018 : Réfection de l'enrobé par la Métropole de Lyon sur la RD1 entre le Berger des Dombes et le carrefour de MONTANAY.

La RD66, route de Lyon est barrée, déviation par la RD43.

Du 3/09/2018 au 15/11/2018 : Changement de la canalisation d'eau potable rue de la Courge.

La rue de la Courge sera barrée, une déviation sera mise en place par l'allée de la Bergère et l'allée des Eglantines. La circulation sera alternée sur la route du Bois Ravat au niveau de la rue de la Courge. L'accès des riverains sera préservé.

Les arrêtés complets concernant les travaux sont consultables en Mairie.

REGLEMENTATION BRULAGE

La Préfecture de l'Ain rappelle que le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit : Arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 3 juillet 2017. Il génère des nuisances et des pollutions. Cela concerne les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les feuilles mortes, etc. (contravention de 450 euros (article 113-13 du nouveau code pénal).

ACLC - STAGES YOGA

Un samedi par mois sur 2018/2019

Inscriptions au Forum des Associations de Civrieux

Stage Yoga le samedi 28 juillet 2018

Renseignements auprès de l'ACLC

THEATRE LA CORDE VERTE

PANIQUE AU MINISTERE

Vendredi 28 septembre

Et

Ssamedi 29 septembre

à 20 h 30

Salle des fêtes de Civrieux

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Civrieux informe que les livres empruntés peuvent être ramenés au secrétariat de Mairie. Cela peut être pratique, par exemple, lorsque la bibliothèque est fermée.

Profitez de vos livres, CD, DVD durant tout l'été, **la date de retour est fixée au 4 septembre** pour tout le réseau de Lecture Publique.

COMITE DE JUMELAGE

Jumelage Civrieux/Rasinari/Sebechleby

Des nouvelles ...

Nous avons reçu durant une semaine (du 26 juin au 3 juillet 2018) une délégation d'élèves de primaire de Sebechleby (Slovaquie) : 7 élèves et 4 adultes dont le Maire Martin Schvarc.

Ces moments de rencontre ont été très forts.

Ce fût un vrai plaisir de voir les 7 enfants slovaques discuter, jouer, communiquer avec les enfants de Civrieux. Le maire de Sebechleby nous invite en septembre 2018.

Nous rappelons également l'invitation du maire de Rasinari (Roumanie) pour fin août (voir facebook "jumelage civrieux"). Si vous êtes intéressés, contactez moi sur jumelagetcivrieux@gmail.com

ETUDIANTS – DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT

La caisse d'Allocations familiales (Caf) facilite les démarches administratives des étudiants qui souhaitent effectuer une demande d'aide au logement. En se connectant sur caf.fr, dans la rubrique « Services en ligne », les étudiants peuvent estimer le montant de leur aide au logement et saisir directement leur demande en quelques minutes.

Pour en savoir plus, les étudiants peuvent aussi rejoindre la Caf sur la page Facebook « Caf-Logement Etudiants ».

NOUVELLE ACTIVITE A CIVRIEUX

2D SERVICES David LEFEBVRE-GRANDMAISON

44 Impasse Champ du Mûrier 01390 CIVRIEUX

07 87 09 71 15 services.2d@gmail.com

Service à la personne et petits jardinage, éligibles à la réduction d'impôts.

MANIFESTATIONS

| DATE | ORGANISATEUR | MANIFESTATION |
|---|----------------|---|
| Samedi 8 septembre 2018 | Municipalité | Forum des associations |
| Vendredi 28 et samedi 29 septembre 2018 | La Corde Verte | Représentation théâtrale « Panique au ministère » |
| 7, 8, 9, 10 septembre 2018 | Municipalité | Fête foraine |

Bouger, c'est plus facile avec la ligne B de Saônibus !

Saint-André-de-Corcy Gare / Civrieux / Neuville-sur-Saône

Nouveaux horaires à partir du 3 septembre 2018!

Centre de Neuville-sur-Saône



Village et Technoparc de Civrieux

Gare TER de Saint-André-de-Corcy

Horaires 2018-2019
Correspondances TER
matin, midi et soir en lien avec Lyon



LIGNE B Du lundi au vendredi

Horaires valables du 3 septembre 2018 au 30 août 2019

- Horaire régulier, accessible toute l'année sans réservation
- Horaire à la demande, accessible toute l'année uniquement sur réservation préalable
- Horaire régulier jusqu'au 6 juillet 2019, et à la demande du 8 juillet au 30 août 2019

De Neuville-sur-Saône - Centre
vers Saint-André-de-Corcy - Gare TER

| Neuville-sur-Saône - Centre | 06:55 | 07:55 | 08:35 | 12:40 | 16:55 | 17:45 | 18:25 |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Civrieux - Technoparc | 07:01 | 08:01 | 08:41 | 12:46 | 17:01 | 17:51 | 18:31 |
| Civrieux - Village | 07:03 | 08:03 | 08:43 | 12:48 | 17:03 | 17:53 | 18:33 |
| Saint-André-de-Corcy - Gare TER | 07:09 | 08:09 | 08:49 | 12:54 | 17:09 | 17:59 | 18:39 |

De Saint-André-de-Corcy - Gare TER
vers Neuville-sur-Saône - Centre

| Saint-André-de-Corcy - Gare TER | 07:15 | 08:15 | 08:50 | 13:00 | 17:20 | 18:05 |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Civrieux - Village | 07:21 | 08:21 | 08:56 | 13:06 | 17:26 | 18:11 |
| Civrieux - Technoparc | 07:23 | 08:23 | 08:58 | 13:08 | 17:28 | 18:13 |
| Neuville-sur-Saône - Centre | 07:30 | 08:30 | 09:05 | 13:15 | 17:35 | 18:20 |

Nouveauté!

Tickets unités vendus à bord 1 euro - Achats de titres 10 trajets et d'abonnements mensuels avec la carte OÙRA!
Certains trajets doivent être réservés avant 18h la veille du déplacement au numéro ci-dessous
+ d'infos au 04 72 08 99 88 - www.transdev-rai.fr rubrique Saônibus